

Nécessité

Kawkab al-Sharq, 14 juin 1933

Il faut que ce soit une nécessité dure et pressante — cette nécessité qui a contraint le Cabinet, hier, à replonger la Chambre des députés dans les plus beaux jours du désordre, après qu'elle se fût accoutumée, ces derniers jours, au calme et à la stabilité. On a beau chercher, chercher longuement ; on a beau réfléchir, réfléchir longtemps, pour tenter d'expliquer la conduite des ministres hier envers le président de la Chambre des députés, on ne trouve qu'une seule chose : qu'une nécessité dure et pressante obligeait les ministres à se débarrasser de ce projet dont on parlait depuis si longtemps déjà, et qui semblait vouloir s'éterniser encore. La Chambre des députés avait pourtant déjà voté pour le Cabinet des projets qui, s'ils n'étaient pas plus graves de conséquence et plus lourds d'effet sur nos finances que le projet du lac Tana, n'étaient certes pas moins graves ni moins considérables. Elle avait voté pour lui le projet de Jebel Aulia, qui nous coûtera des millions, écartant pour lui l'avis du sous-secrétaire aux Finances, catégorique quant à la nécessité d'abandonner dès à présent ce projet ; elle avait écarté pour lui, également, l'avis du conseiller financier, non moins insistant que celui du sous-secrétaire quant à la nécessité d'y renoncer ; et elle lui avait autorisé diverses dispositions financières qu'il eût mieux valu ne pas autoriser du tout, ou ne le faire qu'après étude et examen. Le Cabinet s'était donc accoutumé, de la part du Parlement en général et de la Chambre des députés en particulier, à une certaine complaisance, à diverses formes de tolérance, dont il ne lui était pas facile de se voir privé hier, ni d'imaginer que la Chambre pût la lui marchander. Il semble bien que ce projet du « Tana » tienne particulièrement à cœur au Cabinet, et qu'il y attache un empressement dont le moins qu'on puisse dire est qu'il est vif, et inexplicable. À peine ce projet avait-il paru à l'horizon que les gens s'en trouvèrent inquiets, s'obstinèrent à le récuser, pressèrent le Gouvernement d'agir avec circonspection, et attendirent du Parlement qu'il le rejetât. Le président du Conseil vint alors, faisant preuve de tact et d'habileté, et prononça un long discours limpide, qui laissa croire aux gens que le Gouvernement n'irait pas plus loin dans ce projet que de connaître l'avis de l'Abyssinie — puis vinrent des négociations qui semblent n'avoir pas été exemptes de tension ; on dit que le président du Conseil s'en montra impatient certains jours, et l'on dit aussi qu'il emmena le ministre des Travaux publics jusqu'à la résidence du Haut-commissaire, pour en discuter là, ou pour entendre ce qu'en disait

la Résidence. Puis les jours révélèrent un accord conclu entre l'Égypte et la compagnie américaine, qui nous oblige à dépenser, dès à présent, cinquante mille livres. Cet accord suivit ensuite son cours avec une rapidité étrange et surprenante ; et l'on dit que le sous-secrétaire aux Finances, qui avait désavoué le barrage de Jebel Aulia, n'approuva pas davantage ce dernier projet, et que le Conseil des ministres le fit passer malgré tout. Arrivé devant la Commission des finances de la Chambre des députés, le ministre des Travaux publics déclara à cette Commission, déclaration consignée dans son procès-verbal, que l'ajournement de ce projet ne présenterait aucun inconvénient — et pourtant le projet fut voté par cette Commission, et vint devant la Chambre des députés, où certains membres insistèrent pour son ajournement, et la Chambre le leur refusa.

À peine ce projet fut-il examiné hier qu'il apparut que certains hommes, qui nourrissent et affichent une bienveillance envers le Gouvernement, répugnaient à le voir adopté, et insistèrent pour son rejet immédiat ; le débat se prolongea, la controverse s'anima, et certains députés déployèrent cette habileté oratoire et cette maîtrise du verbe qu'ils ont coutume de déployer en pareilles circonstances, et qui nous vaudraient, en ces jours, une certaine primauté dans l'art de la parole.

Pour quelque raison, le président voulut lever la séance — très probablement parce qu'il était fatigué, et avait quelque égard pour son propre confort et celui de ses collègues ; car les orateurs qui voulaient charger et parcourir le terrain, montrer leurs dons divers d'éloquence, étaient nombreux. Le président ne vit nul mal à les remettre au lendemain ; et il est fort probable que le président de la Chambre eût lui-même goûté ce discours au point de vouloir le prolonger — et quel mal y aurait-il, pour un homme de lettres, à savourer un plaisir artistique, à rechigner à le voir abrégé ou achevé, à vouloir qu'il s'étende et se prolonge ? Et le président de la Chambre n'était pas seul à savourer ce discours et à tenir à ce qu'il se prolonge ; ses collègues partageaient avec lui ce plaisir suprême, et en demandaient davantage ! Et le président de la Chambre n'était pas seul non plus à craindre, pour lui-même, une indigestion d'éloquence si l'élocution des orateurs venait à se prolonger ; ses collègues, eux aussi, sentaient leurs entrailles se remplir de ce riche discours, et redoutaient pour eux-mêmes la satiété excessive — c'est pourquoi le président ne proposa la levée de la séance qu'une fois les députés satisfaits. Mais les ministres sont gens gloutons : ils ne se rassasient jamais, et nulle crainte d'excès ou d'indigestion en éloquence ne les touche ; comme leurs frères, ils goûtaient le discours, mais ne s'en

étaient pas encore rassasiés — et lorsqu'ils sentirent qu'on desservait la table et repliait la nappe, ils en furent contrariés, s'en trouvèrent accablés, et dirent : voilà un jour bien pénible, et quel jour serait plus pénible que celui où l'on arrache la bouchée de la bouche de l'affamé, et refuse l'eau douce aux lèvres de l'assoiffé !!

Là, la lutte s'envenima entre les rassasiés et les affamés, et le combat se prolongea entre les désaltérés et les assoiffés ; et des ministres jaillit une étincelle électrique, qui n'eut pas plus tôt dépassé leurs rangs qu'elle atteignit les sièges les plus proches, y allumant un feu et y attisant un brasier — car la Chambre, en vérité, n'était ni tout entière rassasiée, ni tout entière affamée : certains se croyaient rassasiés, d'autres se croyaient affamés. Ou disons plutôt que la faim des ministres eut raison de la satiété des députés, qui en vinrent à partager leur faim. Et c'est ici qu'apparût le désaccord entre le président et la majorité : le président voulait se retirer, tandis que les députés voulaient rester, par égard pour les ministres. Comme l'affaire traînait en longueur pour le président, il se retira, et la majorité des députés présents poursuivit ses travaux. Chose curieuse et plaisante, le président ne se retira pas seul, mais fut accompagné dans son départ par quelques-uns de ses partisans parmi les députés. Mais cela ne troubla nullement la majorité ; elle installa au contraire le vice-président à la place du président, élut un secrétaire provisoire à la place du secrétaire permanent, certains orateurs prononcèrent des discours, le président du Conseil par intérim parla au nom du Cabinet, puis la Chambre ajourna la question au soir même.

Voilà une interprétation ; mais il en existe une autre de la conduite des ministres, à laquelle les gens sont également parvenus au sujet de cette même conduite — et elle était, en vérité, étrange, difficile à saisir.

Un groupe de gens prétendit que les ministres n'avaient nullement faim de l'éloquence des orateurs, mais qu'ils étaient au contraire débordants d'un surplus de force qu'ils voulaient dépenser, d'un reste de vigueur qu'ils voulaient dépenser également, et d'un flot de paroles qu'ils voulaient laisser échapper. Ces gens disent que le président du Conseil par intérim avait préparé une déclaration longue, ample, profonde, qu'il avait retenue patiemment avant-hier, et qu'il ne put plus contenir hier, si bien qu'il n'eut d'autre choix que de la prononcer, pour trouver le calme et passer une nuit reposante. L'ajournement de la Chambre par le président lui fut, dans cette optique, préjudiciable, car il menaçait de le contraindre à garder cette longue, ample et profonde déclaration un jour

de plus — et vous savez bien qu'il n'est rien de plus pénible, rien de plus douloureux, que des paroles que l'on veut dire et que l'on se voit contraint de garder retenues et tues.

Quoi qu'il en soit, un phénomène nouveau s'est produit hier à la Chambre des députés : les ministres et un groupe de députés se sont soulevés contre le président de la Chambre et son bureau, et les ministres et la majorité des députés se sont écartés de la tradition qui veut qu'une séance soit levée dès lors que le président la lève, à moins qu'il ne se retire en s'excusant et n'installe le vice-président à sa place. Ce soulèvement comporte son propre danger : il recèle un certain mépris de la présidence de la Chambre, et une certaine mainmise du Cabinet — non seulement sur les affaires du président lui-même, mais sur les siennes et celles d'un groupe de députés qui voulaient prendre la parole ; car lorsque le président se retira, ils se retirèrent avec lui, refusant de revenir et de prendre leur part de cet affront fait à la présidence. Et de tout cela résulte que la position du président est devenue véritablement délicate : s'il se soumet, il introduit dans la vie parlementaire un précédent dangereux ; s'il refuse de se soumettre, il provoque un violent différend entre lui et les ministres — et tout indique que la majorité soutiendra le Cabinet aujourd'hui comme elle l'a soutenu hier. Le président se verra donc contraint, soit de se soumettre, ce qui nuirait à la vie parlementaire, soit de démissionner de la présidence. Il est fort probable que des entretiens et des rencontres aient déjà eu lieu, et que l'atmosphère parlementaire s'éclaircisse entièrement ce soir — mais rien de tout cela n'effacera le fait qu'un événement réel s'est produit hier : à savoir que la Chambre des députés s'est réunie par la volonté des ministres, contre la volonté du président, et qu'un groupe de députés a voulu soutenir le président et défendre ses vues sur l'un de ces projets d'une gravité particulière.

Cela peut paraître étrange, cela peut paraître une anomalie — mais l'Égypte s'est tellement accoutumée à tout qu'il n'y subsiste plus ni étrangeté ni anomalie.

Il est néanmoins une chose plus grave que tout cela, et de portée plus lointaine encore : c'est que les Anglais prétendaient que le Cabinet actuel était sans tête depuis la maladie de Sidqi Pacha et son départ pour Paris, ou pour Versailles — et voici qu'il apparaît à présent que ce Cabinet n'a pas une seule tête, mais plusieurs. Et quelle preuve plus forte de cela que ce qui s'est produit hier, quand il est parvenu à réunir la Chambre des députés malgré le président de la Chambre et un nombre

non négligeable de ses membres ? Ce Cabinet, capable de tels exploits, de tels efforts extraordinaires, serait-il donc sans tête ??

Mon ami me dit : « Tu es vraiment naïf et bon comme le pain. Depuis quand les ministres ont-ils besoin d'effort ou de peine pour obtenir de la majorité des députés tout ce qu'ils veulent ? »